

Republique Rwandaise  
Ministère de la Jeunesse  
des Sports

166C

6p

Procès-verbal

26/7/1982

Cl  
H

Compte rendu de la réunion portant sur  
la prévision budgétaire et l'encadrement  
des jeunes en date du 26 /7/1982.

=====

Dirigée par le Commandant NDINDILYIMANA Augustin, Ministre de la Jeunesse et des Sports, une réunion de travail s'est tenue à 9 h 30' dans la salle de conférence du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Etaient présents :

1. SEMATEKA Claude - Directeur Général des Sports et Loisirs
2. NTAMITONDERO Alphonse - Directeur Général de la Jeunesse
3. KURAZIKUBONE Joseph - Directeur de l'Encadrement et Formation
4. KALISA Emmanuel - Chef de Division Inspection
5. NDISEKA Alphonse - Sous Gestionnaire
6. KABERA Guy - Secrétaire d'Administration (Rapporteur de la réunion)

En guise de préambule le Ministre a ouvert la séance en adressant des remerciements aux agents du Ministère pour leur contribution positive à la réussite des manifestations organisées lors des festivités marquant le 20e Anniversaire de l'Indépendance du RWANDA.

Avant de passer aux différents points inscrits à l'ordre du jour, il a d'abord invité les différents agents à travailler avec méthode et perspicacité afin de ne pas mener à l'aveuglette, les diverses activités qui leurs sont confiées.

- A l'ordre du jour, figuraient les points suivants :

1. Instructions relatives à l'élaboration du projet de budget des différents services du Ministère, compte tenu de la nouvelle orientation à donner aux Centres de Formation et aux chantiers des jeunes.
2. Points de vue sur l'aide extérieure.  
Divers.

I. Direction Générale de la Jeunesse.

1. Centre de Formation.

A titre de rappel le Ministre a souligné que la mission primordiale du Ministère de la Jeunesse et des Sports doit être axée sur l'encadrement et la mobilisation de la Jeunesse. Cette action d'encadrement consiste en ceci :

- Fournir aux jeunes une occupation susceptible de leur procurer un minimum de bien-être, sinon de mieux-être.
- Alphabétiser ceux qui ne le sont pas

- Les rassembler au sein des groupements socio-économiques. Pour cela, étant donné que la politique d'action du Ministère est l'encadrement des jeunes, les Centres de Formation doivent devenir des noyaux autour desquels graviteront toutes les actions d'encadrement et de mobilisation des jeunes. A cet effet, chantier des jeunes et Centres de Formation doivent former un tout cohérent susceptible d'assurer aux jeunes ruraux un bon encadrement. Pour entretenir l'action d'encadrement dans la réalité locale, l'autorité communale doit être intégrée dans l'action.

Après avoir présenté la politique du Ministère de la Jeunesse et des Sports en matière d'encadrement des jeunes, le Ministre a ensuite déterminé les actions à programmer dans le budget. En donnant la configuration générale des chantiers et des Centres de Formation existants il a tracé une ligne directrice pour la mise en application de la nouvelle politique "FORMATION-ENCADREMENT".

#### 1.1. KARAGO Chantier du NORD.

Le nouveau recrutement dans ce centre doit suivre la nouvelle orientation. La formation des jeunes groupés seront envoyés par Bourgmestre pour apprendre et mettre en application l'agriculture, l'élevage, la menuiserie et la maçonnerie. Le Ministre a exprimé le vœux de voir entrepris et achevé au courant de l'année prochaine les opérations suivantes :

##### Action ferme :

- Lapin
- Vache
- Canard

Certains bâtiments sont déjà au point, mais il faudrait d'ores et déjà entreprendre la construction d'un hangar devant abriter la ferme des lapins (clapier) une étable pour vaches et des cages pour les canards. Dans un temps proche, il faudrait aussi construire un refectoire et une cuisine pour les jeunes.

#### 1.2. NDAGO.

Pour le Centre de NDAGO, le Ministre a eu à déplorer l'échec de l'opération "Chantier des jeunes de NDAGO". Il a demandé aux services concernés (la direction générale de la Jeunesse) de faire revivre ce Centre qui doit pouvoir fonctionner suivant la nouvelle orientation tout en permettant à ce qui sont en cours de formation (CERAR) de terminer. On doit prévoir les moyens financiers pour l'achat des animaux pour le petit élevage et le petit matériel pour la construction des clapiers ect... Pour ce qui est des visites et des tournées de travail à faire, le Ministre a demandé d'accorder une attention particulière aux Centres de KARAGO et NDAGO. Monsieur MBONEZA continuera à assurer le suivi du chantier des jeunes du NORD, tandis que KAFAMAGE s'occupera du chantier des jeunes de l'EST.

Quant au centre de NDAGO, le Ministre a demandé au Directeur Général de la Jeunesse de lui proposer quelqu'un.

1.3. MASAKA.

S'agissant du centre de MASAKA, le Ministre a demandé que tous les travaux d'aménagement à faire au sein de ce centre doivent être achevés au courant de l'année prochaine.

Ce centre doit pratiquer l'agriculture et l'élevage de petit bétail progressivement on doit passer à la nouvelle orientation de formation et encadrement.

1.4. Le Chantier des jeunes de l'EST.

Pour ce qui est du chantier des jeunes de l'EST, le Ministre a demandé qu'un plan détaillé des bâtiments et un devis estimatif du coût des travaux lui soient soumis le plus rapidement possible afin qu'il puisse donner son aval pour le démarrage effectif du chantier.

A cette question relative au plan des bâtiments et du devis estimatif du coût des constructions, la Direction Générale de la Jeunesse a proposé que l'on demande au MINITRAPE de nous faire des plans de construction et même si possible, un devis estimatif du coût des travaux. A cette proposition le Ministre a demandé aux services concernés d'adresser une requête au

MINITRAPE afin qu'il nous envoie un technicien devant faire, et le plan d'aménagement du chantier, et le devis estimatif du coût des travaux.

Par ailleurs, s'agissant de la direction et de la coordination du chantier, le Directeur de l'encadrement et formation a proposé que pour éviter tout bicéphalisme, un seul responsable devrait être nommé. A cet effet, le Ministre a demandé au Directeur Général de la Jeunesse de préparer une note de service nommant Thierry KARAMAGE, responsable du chantier des jeunes de l'EST.

Le Ministre a insisté sur la réussite de ce chantier pour servir de modèle aux autres.

1.5. GACULIRO.

Parlant du Centre de GACULIRO, le Ministre a expliqué qu'en partant du fait que GACULIRO n'est pas un centre à vocation rurale, on devrait en faire un centre de formation professionnelle (limitée) compte tenu de son environnement (urbain) les jeunes devraient y recevoir une formation adaptée à la vie Urbaine. Comme type de formation à y enseigner, le Ministre a proposé les branches suivantes :

- La couture
- La menuiserie
- La cuisine (formation des agents d'hôtel)
- La maçonnerie

A côté de ces quatre branches, le Directeur Général de la Jeunesse a suggéré aussi les cours de forge ou de soudure, ce qui permettrait de former les jeunes dans le bricolage.

Par ailleurs, le Directeur Général des Sports, quant à lui, a objecté, en disant que cette nouvelle orientation à donner à ce centre exigera un équipement nouveau, et le recrutement d'un nouveau personnel enseignant. D'après lui, il faudrait commencer par quelques Ateliers, par ordre de priorité, quitte à élargir progressivement ce programme de formation. Toutefois, a-t-il ajouté, il faut d'ores et déjà circonscrire les métiers à y enseigner, les profils de formation voulue, puis déterminer les moyens matériels techniques et humains à mettre en place pour le démarrage de ce programme. Après ces diverses interventions, il a été convenu d'arrêter à quatre les branches devant être enseignées à GACULIRO dès la prochaine rentrée scolaire :

- Couture
- Plomberie-Soudure-Forge
- Menuiserie et Maçonnerie.

Pour les besoins d'ordre méthodologique et pédagogique, les branches de soudure plomberie et de Forge, ainsi que celle de menuiserie et de maçonnerie seraient initialement intégrées pour une spécialisation dans la phase finale de la formation.

Toutefois, a ajouté le Ministre, il faudra d'abord se rendre sur place pour déterminer avec précision les moyens logistiques susceptibles de faire aboutir ce programme. Pour ce qui est de l'utilisation rationnelle de la vallée située non loin du centre, le Directeur Général de la Jeunesse a suggéré d'y entretenir une culture fourragère (Mucuna, desmodium, cétaria). A cette intervention du Directeur Général de la Jeunesse, le Ministre a fait remarquer que l'on ne peut pas tout entreprendre à la fois. Dans tous les cas, il a retenu l'idée d'y entretenir une activité secondaire de préférence l'élevage de canard, quelques potagers.

#### 1.6. SHYOGWE, KABARE.

Pour ce qui est des autres centres de formation des jeunes, à l'occurrence SHYOGWE et KABARE, il a été convenu que ces centres deviendraient des noyaux des chantiers dans le sens de centre de formation autour duquel gravitent les groupements socio-économiques des jeunes. Entre temps, le Ministre a proposé qu'un programme transitoire soit adopté en attendant que ces nouvelles mesures ne soient effectives.

Tout comme l'infrastructure des ces centres doit être adaptée. Complétant les explications sur la nouvelle orientation des centres (CEJ), le Ministre explique qu'il faudra programmer la formation par session et par objectif, de telle sorte que les jeunes devant constituer des groupements socio-économiques puisse y suivre un type de formation correspondant à l'objectif de production de ces G.S.E.

Il prévoit dans une phase ultérieure d'étudier comment la commercialisation des produits des jeunes serait organisée par le C.F.J.

Le Ministre a poursuivi en disant qu'au cours du prochain séminaire sur la Jeunesse, il faudra vulgariser cette nouvelle orientation il faudra de prime abord que les agents du Ministère chargés de la diffusion de cette politique soient imprégnés de cette option, qu'ils soient décidés à la mettre en application, à suivre surtout l'exécution sur le terrain; une bonne gestion est nécessaire aussi car les CFJ devront produire de telle sorte que chaque jeune en quittant le centre après la formation doit recevoir un soutien en argent ou en nature pour l'encourager et l'aider à démarrer dans son groupement. Il est évident, a poursuivi le Ministre, que si nos centres ne sont pas bien structurés, avec un personnel compétent et consciencieux, nos objectifs ne sauront jamais atteints.

#### 1.7. L'aide Extérieure.

Le Ministre a rappelé qu'il faut tirer profit des occasions qui nous sont offertes dans le cadre de la coopération des pays amis et des organismes internationaux. Il est gênant de voir des correspondances qui ne sont pas traitées ou traitées avec retard alors qu'elles nous présentaient une voie pour bénéficier d'une aide. Il a rappeppé que pour le démarrage de la nouvelle orientation le Ministre comptait sur l'aide des coopérants S.U.C.O. Les contacts ont été fait et le Ministre de la Coopération et des Affaires Etrangères soutient notre action. Il a été demandé au Directeur Général de la Jeunesse de préparer des éléments pour les discussions avec le représentant de SUCO (voir question qu'il pose dans sa lettre adressée au Ministère de la Jeunesse et des Sports.

La correspondance ouverte sur l'aide possible par UNESCO, FRANCE doit être finalisée. Un dossier à présenter à Monsieur Molt de Rhénanie-Palatinat est à élaborer avant le 31<sup>e</sup> Juillet.

Le Ministre attend de ces organismes une aide en équipement tant pour les chantiers et les Centres de Formation ainsi que pour le Sport.

#### Sports et Loisirs.

Pour ce qui concerne la direction générale des Sports et Loisirs, sur le point concernant la prévision budgétaire, le Ministre a demandé au Directeur Général des Sports de suivre le plan habituel. Il a rappelé les points suivants qui n'étaient pas prévus dans le budget de l'année qui s'écoule :

- Compétition intercommunale d'athlétisme.
- Construction de terrains de Volley et de Basket par région.

.../...

- Construction stade CYANGUGU activer le stade de GISENYI.
- Ballet National

Ballet National.

Pour le Ballet National, il y a lieu de prévoir :

- 5 entraînements par an
- une sortie par an pour un pays Africain et une sortie pour un pays Européen.

Les Loisirs.

Dans le domaine des loisirs, le Ministre a demandé que les services concernés passent preuve d'imagination pour produire quelque chose par exemple d'étudier les modalités d'organisation des excursions dans les coins touristiques du pays.

Au niveau des échanges culturelles, organisation des concours et des rencontres internationales.

N.B. On devra prévoir sur le budget l'acquisition d'un jeu d'instrument de Musique.

DIVERS.

Pour ce qui est des divers, le Ministre a passé rapidement en revue certains dossiers litigieux.

- La mauvaise gestion des articles habillement, peinture qui étaient destinés au Mouvement d'Ensemble. Les membres de la réunion ont été d'accord qu'il soit classé mais qu'on devra tenir compte de cette leçon lors des prochaines organisations du genre. Ils ont néanmoins tous déploré cette mauvaise habitude de certains à chercher toutes les occasions pour subtiliser les biens de l'Etat (matériel de sport et matériel technique destinés aux C.F.J.).
- Les membres de la réunion ont débattu les questions relatives au remboursement et aux indemnités des agents pris en charge par le Ministre en cours de mission (entraîneurs des équipes Nationales, ballet, ceux qui accompagnent les troupes étrangères).

Le Ministre a clôturé la réunion à 13 h 10'.

Rapporteur :

KABERA Guy

Le Président de la réunion :

Le Ministre de la Jeunesse  
et des Sports

NDINDILYIMANA Augustin

Cdt BEM.-

